RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00527
Numéro SIREN : 451 615 231
Nom ou dénomination : 3L GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2021 sous le numéro de dépôt 115

3 L GROUP
Société par Actions Simplifiée au capital de 110.000 Euros
Siège Social : 18 rue Emile Leconte – 45140 INGRE
RCS ORLEANS 451 615 231

Copie certifiée conforme
Le Gérant,

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille dix vingt et le trente juin à 11 heures

Les associés de la société 3L GROUP se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, sur convocation régulière du Président.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

Monsieur Nicolas DEFOUILHOUX préside la séance, en sa qualité de Président.

Madame Blandine LUSSON est appelée comme scrutateur.

Monsieur Philippe LEPEK est appelé comme secrétaire.

Monsieur Jean-François ESMIEU, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents possèdent l'intégralité du capital social. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation qui leur a été adressée ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2019;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Président;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le projet de texte des résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et/ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

BL

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- quitus au Président,
- affectation des résultats,
- approbation du rapport relatif aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- pouvoirs

Puis, il donne lecture de son rapport de gestion.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 75.684 Euros.

Elle approuve, également, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus, à Monsieur Nicolas DEFOUILHOUX, es qualité de Président, de l'exécution de son mandat, pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75.684 Euros :

- au poste « autres réserves » qui s'élèvera, désormais, à :

197.433 Euros + 75.684 Euros = 273.117 Euros

B.L

Nous vous rappelons en outre, que la société n'a versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale, pour procéder à toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 12 heures.

Le Président

Le secrétaire

Le scrutateur

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 RUE EMILE LECONTE 45140 INGRE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 1 6 1 5 2 3 1 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N clos le 31 12 2019			Exercice N-1 clos le 31 12 2018
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 341	AS 12 775	3 565	5 519
	Autres immobilisations corporelles	AT	100 409	AU 70 495	29 914	37 790
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	299 400	CV	299 400	299 400
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	DD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	6 000	BI	6 000	
	TOTAL (II)	BJ	422 150	BK 83 271	338 879	342 709
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 709	BU	6 709	3 470
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	18 260	BW	18 260	18 260
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	113 623	BY	113 623	97 335
	Autres créances (3)	BZ	118 433	CA	118 433	80 490
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	9 743	CG	9 743	7 792
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 094	CI	4 094	6 016
	TOTAL (III)	CJ	270 862	CK	270 862	213 363
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	693 012	IA 83 271	609 741	556 072

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Cerfa Group

Dossier N°0631[illegible] en Euros

HOLDART AUDIT & CONSEIL

Présentation obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....110.000.....)	DA	110 000	110 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 000	11 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	197 433	157 390
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	75 684	64 024
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	394 117	342 413
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 664	16 564
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 991	40 643
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 381	52 319
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 030	81 063
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 559	23 070
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	215 624	213 658
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	609 741	556 072
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	185 624	213 658
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	44 664	16 564

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cerfa Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	13 896	FB		FC	13 896	14 427
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF		195
	Production vendue – services*	FG	542 978	FH	3 640	FI	546 618	581 624
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	556 874	FK	3 640	FL	560 514	596 246
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	518	42
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	561 032	596 288
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 139	6 839
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(3 239)	793
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	231 677	240 265
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 770	19 144
	Salaires et traitements*					FY	186 515	206 280
	Charges sociales (10)					FZ	73 323	78 549
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	12 237	14 916
	Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	38	4 519
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	514 461	571 305
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	46 571	24 983
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	49 784	49 784
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	49 784	49 784
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 248	806
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 248	806
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	48 537	48 978
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	95 108	73 961

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2053 2020

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS 3L GROUP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	14 366	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	14 366	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 644	1 178
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 853	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 497	1 178
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 131)	(1 178)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	17 293	8 759
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	625 182	646 072
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	549 498	582 049
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	75 684	64 024
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	77 226	85 342
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	16 497	14 366

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAS 3L GROUP

18 RUE EMILE LECONTE

45140 INGRE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

HOUDART AUDIT & CONSEIL
11 BIS PLACE DE LA NATION

75011 PARIS
01.43.61.69.10

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 609 741.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 560 514.18 Euros et dégageant un bénéfice de 75 683.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 341		
Installations générales agencements aménagements divers	65 658		
Matériel de transport	19 804		16 260
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 553		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	114 356		16 260
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	299 400		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			6 000
TOTAL	299 400		6 000
TOTAL GENERAL	413 756		22 260

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 341	16 341
Installations générales agencements aménagements divers			65 658	65 658
Matériel de transport		13 866	22 198	22 198
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 553	12 553
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		13 866	116 750	116 750
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations			299 400	299 400
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			6 000	6 000
TOTAL			305 400	305 400
TOTAL GENERAL		13 866	422 150	422 150

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	10 821	1 954		12 775
Installations générales agencements aménagements divers	30 610	7 819		38 428
Matériel de transport	19 804	1 094	13	20 885
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 812	1 370		11 182
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	71 047	12 237	13	83 271
TOTAL GENERAL	71 047	12 237	13	83 271

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 954				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 819				
Matériel de transport	1 094				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 370				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	12 237				
TOTAL GENERAL	12 237				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Néant

SAS 3L GROUP
. 45140 INGRE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	113 623	113 623	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 292	12 292	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 529	1 529	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	101 936	101 936	
Débiteurs divers	2 676	2 676	
Charges constatées d'avance	4 094	4 094	
TOTAL	242 150	236 150	6 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	44 664	44 664		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	30 000			30 000
Fournisseurs et comptes rattachés	62 381	62 381		
Personnel et comptes rattachés	13 794	13 794		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 779	24 779		
Impôts sur les bénéfices	8 301	8 301		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 039	15 039		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	2 116	2 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 991	6 991		
Autres dettes	7 559	7 559		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	215 624	185 624		30 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	11 000			11 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 580
Dettes fiscales et sociales	6 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	13 316

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 094
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 094

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dossier N° 84 514 0 de Bretagne

HOUDAIT AUDIT & CONSEIL

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				Brute	Nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- GARAGE LEBRUN	300 000	907 518	99.56	299 400				4 253 471	78 672-		

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											
-											

HOUDART AUDIT & CONSEIL

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3L GROUP
45140 INGRE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											
- Participations non reprises en A											
- françaises											
- étrangères											

3 L GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 euros

Siège Social : 18 Rue Emile Leconte
45140 INGRE

RCS BLOIS 451 615 231

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE

STATUANT SUR LES COMPTES DE

L'EXERCICE DU 01-01-2019 AU 31-12-2019

J.F. ESMIEU
INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
32, AVENUE JEHAN DE BRIE - 77120 COULOMMIERS
☎ 01 64.03.04.23 FAX 01.64.03.44.06

3 L GROUP

SAS
au capital de 110 000 €

Siège social : 18 RUE EMILE LECONTE
45140 INGRE

R.C.S. N° 451 615 231

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A l'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DU 01/01/2019AU 31/12/2019

JEAN-FRANÇOIS ESMIEU

Inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jéhan de Brie - 77120 COULOMMIERS

☎ 01.64.03.04.23 FAX 01.64.03.44.06

Mesdames, Messieurs
Les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 L GROUP relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du $BASE! à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

JEAN-FRANÇOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jéhan de Brie - 77120 COULOMMIERS

☎ 01.64.03.04.23 FAX 01.64.03.44.06

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidence.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à COULOMMIERS,
Le 29 juillet 2020

JEAN-FRANÇOIS ESMIEU
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS.

JEAN-FRANÇOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jéhan de Brie - 77120 COULOMMIERS

☎ 01.64.03 04 23 FAX 01.64 03.44.06

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JEAN-FRANÇOIS ESMIEU

inscrit à la compagnie des commissaires aux comptes – Région de Paris – Ile de France
32, avenue Jéhan de Brie - 77120 COULOMMIERS

☎ 01.64.03.04.23 FAX 01.64.03.44.06